



Le cascadeur finit à l'hôpital

Un accident s'est produit dimanche lors d'une cascade à Dorénav (VS). Le conducteur, un Valaisan de 37 ans, devait effectuer un saut d'une centaine de mètres puis atterrir sur des carcasses de voitures. Pour une raison encore indéterminée, lorsque le véhicule s'est engagé sur le tremplin (photo police VS), celui-ci s'est incliné et la voiture s'est écartée de sa trajectoire. Elle s'est écrasée 90 mètres plus loin, sur le toit. Le pilote a été hospitalisé. Ses jours ne sont pas en danger. **COM**

Ils trafiquaient leurs factures

Durant des années, un couple d'Alémaniques s'est fait établir des factures falsifiées par ses fournisseurs étrangers. Les douanes bâloises ont découvert le pot aux roses. Les propriétaires d'une chaîne de boutiques de mode doivent restituer 120 000 francs de taxes de douanes impayées à la Confédération. Le couple achetait la marchandise en Italie et en Turquie. Il demandait aux fabricants de déclarer une valeur inférieure au prix auquel il leur achetait les produits. **ATS**

Lausanne

La compagnie de navigation rencontre d'importantes difficultés financières.

Des députés de trois cantons s'unissent pour barrer un groupe de soutien à la CGN

Les cantons de Genève, Valais et Vaud ont en commun le lac Léman et la Compagnie générale de navigation (CGN). Nous devons soutenir ce trésor qu'est la CGN, a déclaré, hier, la présidente du Forum interparlementaire romand, Fabienne Freymond Cantone, lors d'une conférence de presse sur le bateau *La Suisse*. Aux côtés de la députée socialiste nyonnaise, d'autres parlementaires issus de différents partis politiques, attachés, comme elle, à cette flotte: la libérale glandoise, Catherine Labouchère, le radical genevois Gabriel Barrillier, la radicale valaisanne Brigitte Diserens et la présidente de Port-Valais, la démocrate chrétienne Margrit Picon-Furrer. Ces élus vont déposer une motion pour les cantons de Vaud (aujourd'hui) et Genève et une interpellation pour celui du Valais. Objectif: que les gouvernements se prononcent rapidement sur une vision à long terme de la compagnie lacustre.

Maintenir les prestations

Nous voulons que les prestations de la CGN soient maintenues, a souligné Fabienne Freymond Cantone. L'élue a mentionné que l'apport de la compagnie à l'économie lémanique est de l'ordre de 40 millions de francs. Nous n'imaginons pas le lac sans les bateaux de la CGN. Nous présentons un front uni pour préserver et développer la compagnie, a renchérit Catherine Labouchère. De son côté, Gabriel Barrillier a souhaité que les investissements pour l'achat de bateaux permettant de poursuivre l'offre de transports entre la France et la Suisse et la rénovation de la flotte Belle Epoque soient planifiés sur quatre ans et non plus à la petite semaine comme c'est



Brigitte Diserens, Catherine Labouchère, Fabienne Freymond Cantone, Margrit Picon-Furrer et Gabriel Barrillier (de g. à dr.): les parlementaires demandent à leurs conseillers d'Etat un budget pluriannuel d'investissements en faveur de la CGN. Keystone

le cas actuellement. Les députés estiment que le Conseil du Léman, qui regroupe des élus des trois cantons suisses, de Haute-Savoie et de l'Ain, doit être un moteur dans ce dossier. Les conseillers d'Etats des trois cantons doivent intensifier le dialogue avec les autorités françaises. Un conseil du Léman actuellement présidé par Pascal Broulis qui, ont rappelé les parlementaires, avait insisté, l'an passé, sur la nécessité d'un schéma de cohérence des transports. Pour l'instant, nous sommes gentils et nous comptons sur le Conseil du Léman pour faire

avancer ce dossier. Si ça ne suffit pas, nous prendrons des contacts directs avec les collègues français et nous mènerons une politique de lobbying plus insistante, a déclaré Gabriel Barrillier. Evoquant l'attachement des riverains du lac à la CGN, Fabienne Freymond Cantone n'exclut pas, si ce dossier continue à faire du surplace, à agir un instrument plus puissant comme une initiative populaire. Si le Conseil du Léman est, en effet, une instance qui devrait permettre aux élus des deux pays de se concerter sur le sujet, reste que les spécialistes de ce

dossier, côté français, ne font pas tout partie de cette instance. Il serait bon que les élus des cantons et des différentes collectivités françaises qui participent au financement de la CGN (Conseil général de la Haute-Savoie, syndicat intercommunal du Bas-Chablais, villes d'Evian-les-Bains, Thonon-les-Bains) se retrouvent autour d'une même table pour exprimer une bonne fois pour toute leurs griefs et leurs attentes afin d'aller ensemble de l'avant. Sur un bateau de la CGN, au milieu du lac, par exemple. **MARIE-CHRISTINE FERT** m-c.fert@lacote.ch

Clé de répartition

Les trois cantons aident la CGN à combler son déficit d'exploitation selon une convention signée en juin 2008. Les députés ont rappelé la clé de répartition: Vaud prend en charge 71,1% (6 894 000 francs), Genève 23,2% (2 250 000 francs), le Valais, 5,7% (553 000 francs) pour un montant total de 9 698 000 francs.

Lausanne

L'ex-cadre de la RSR condamné

L'ancien cadre de la Radio Suisse Romande (RSR) accusé d'avoir téléchargé des fichiers pédophiles a été reconnu coupable de pornographie dure hier par le Tribunal de police de Lausanne. La Cour l'a condamné à dix jours-amende avec sursis. Le tribunal a acquis la conviction qu'entre janvier et mai 2005 l'intéressé a volontairement téléchargé des dizaines de photographies de très jeunes filles, dont 13 en tout cas d'adolescentes de moins de 16 ans. Ses rétractations ultérieures ne relèvent que d'une stratégie de défense, a relevé la Cour.

Pas de complot

Le tribunal a écarté l'hypothèse du complot ou de la malveillance, l'accusé soutenant qu'il n'était pas à son bureau au moment des téléchargements. Rien n'accrédite la thèse de l'intervention d'un tiers, juge le président qui n'est pas convaincu par l'alibi fourni par les témoignages de la mère et de la fille de l'accusé. Pour la Cour, l'informaticien de la RSR qui a découvert les fichiers pédophiles n'avait pas de raison de nuire à l'ex-cadre. Il n'était pas en concurrence professionnelle et n'a, d'ailleurs, révélé l'affaire au grand jour que trois ans plus tard, a souligné le président.

Sans emploi

A décharge, le tribunal a retenu le fait que les actes reprochés remontent à plus de quatre ans et que les photos litigieuses ne sont pas les plus graves qu'on puisse trouver sur des sites pédophiles. Il relève aussi que l'accusé a suivi une thérapie, qu'il a perdu son emploi. L'ex-cadre de la RSR veut s'accorder un temps de réflexion avant de décider s'il allait recourir. Il a pris acte de la décision mais a relevé un certain nombre d'incohérences. **ATS**

Lausanne Les transports publics de la région lausannoise hésitent entre le tram et le métro

Olivier Français lance son projet de M3 dans la capitale vaudoise



Olivier Français, municipal des Routes de Lausanne. Caroline Gebhard

C'était une rumeur, c'est désormais officiel. La Ville de Lausanne réfléchit très officiellement à une variante de métro M3, comme la presse s'en faisait l'écho il y a quelques semaines. De technologie identique au M2, il relierait le quartier du Flon à celui de la Blécherette en passant par Saint Roch et Beaulieu. L'annonce a été rendue possible par le Conseil fédéral, qui édicte des échéances précises dans le dossier des agglomérations et des transports publics urbains (Axes forts). Ainsi, dans le détail et pour le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), la Confédération

exige la remise des avant-projets de la première étape des Axes forts d'ici à la fin de l'année. Une première étape où figure un tramway entre la gare de Renens et la place de l'Europe, à Lausanne, cinq tronçons de trolleybus en site propre, dans l'est et l'ouest de l'agglomération et à Lausanne. La semaine passée, le Conseil fédéral confirmait le financement de ces investissements, à hauteur de 40% pour le tram et de 20% pour les trolleybus.

«Nombreux bémols»

La deuxième étape des Axes forts, qui concernent le choix

de la desserte du nord de Lausanne et dont les travaux commenceront, au mieux, en 2015, est nettement plus floue. Les choix ne sont pas arrêtés et nombre de questions sont encore à résoudre. Lausanne, à qui l'Etat a confié l'étude des deux variantes de tram «Flon-Beaulieu-Blécherette» ou «Flon-Rue Centrale-La Borde Blécherette», n'est pas totalement satisfaite. Hier matin, devant la presse, Olivier Français, municipal des Travaux de Lausanne, en a donc profité pour présenter une troisième variante; celle du M3. Une proposition qui tombe

bien, l'agenda fédéral accordant en effet un sursis au Canton. La Confédération doit avoir les propositions en main à l'été 2012. Pour le Canton, compte tenu des longues procédures, le délai est donc fixé à la mi-été 2010, annonçait François Marthaler, chef du département des Infra-structures, qui nuance: il s'agit de comparer les deux variantes à une troisième. Lausanne ne veut pas imposer son projet. Pour ce M3, Olivier Français se veut prudent. Et de souligner de nombreux bémols, notamment financiers, comme autant d'obstacles éventuels.

EMMANUEL BORLOZ